

Nous avons besoin de vous!

À peine élu Premier secrétaire fédéral, Yohann Nédélec a adressé un courrier à l'ensemble des adhérents du Parti Socialiste du Finistère. Mais au-delà, son message s'adresse à toutes celles et tous ceux qui ont à cœur de reconstruire une force de gauche, social-démocrate, capable d'incarner l'alternance.



Le moment est venu de nous rejoindre

En prenant ses fonctions, le nouveau Premier secrétaire fédéral a rendu hommage au travail effectué par François Cuillandre et Marion Maury qui ont assuré la transition et ont permis que se tienne le congrès de Saint-Martin-des-Champs, qui a montré aux Finistériennes et aux Finistériens les ambitions, la motivation et le dynamisme des socialistes.

« Il m'appartient à présent, avec la future équipe fédérale, de fixer les objectifs et de tracer le chemin qui va nous permettre de retrouver notre capacité à être la force de gauche centrale, amenée à gouverner notre pays », annonce Yohann Nédélec.

Car, « tout est à faire, tout est à construire pour notre parti. Tant au niveau national que fédéral. Pour ce faire j'aurai besoin de vous. Peu importe ce que vous ayez voté à l'occasion des Textes d'orientations, peu importe d'où vous veniez précédemment, ce que je souhaite c'est avancer ensemble pour la reconstruction de notre Parti Socialiste ». Le Premier secrétaire fédéral ne croit qu'au collectif et non aux aventures individuelles. « Je crois en la volonté de chacun, pour rebâtir notre maison socialiste. »

« Nous allons devoir tout réapprendre pour être crédibles et audibles : le moment est venu de nous

renforcer et de ne pas perdre cet élan créé depuis le début de la campagne interne du congrès. Je veux vous dire mon engagement total pour faire revenir à nous des camarades déçus.e.s, inquiets voire désabusés. Ma mission est celle-là. Elle sera celle du futur Secrétariat fédéral également. C'est pourquoi je vous invite à entourer vos futurs secrétaires de sections pour avancer collectivement ».

Sans perdre de temps, le Conseil fédéral d'installation se tiendra le 13 avril. « Ce sera l'occasion de nous rencontrer et d'échanger. Avec passion et envie. »

Yohann Nédélec s'adresse aussi à toutes celles et tous ceux qui hésitent encore : « le moment est venu pour que la dynamique s'opère et que l'action démarre aujourd'hui. Nous sommes potentiellement près de 1400 adhérents aujourd'hui : venez prendre votre place, venez construire avec nous, venez échanger et donner votre voix dans les futurs débats. Si vous avez été déçus, il m'importe de vous convaincre du bienfondé de votre adhésion et de l'attente que j'en ai. Je crois tellement en nous, en notre capacité à rebondir et à créer que je ne baisserai pas de rythme dans mon énergie à réussir cette Refondation. Mais je la veux avec vous ».

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 5/04/2018

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Secret des affaires

La communication peut être une arme redoutable dans la guerre commerciale entre les entreprises. Un secret de fabrication peut valoir des millions d'euros et chacun comprend que des années de recherche et de développement méritent d'être protégées.

Mais l'actualité récente a démontré que la défense de secrets ne vise pas toujours à protéger l'activité industrielle ou les emplois mais peut aussi servir à cacher des pratiques commerciales douteuses ou la mise sur le marché de produits dangereux pour la santé des consommateurs.

Les député.es socialistes ont présenté plusieurs amendements visant à protéger les lanceurs d'alerte, journalistes ou ONG qui dénoncent des pratiques contraires à l'intérêt général. Ils ont tous été refusés par la majorité LREM. C'est la raison pour laquelle ils ont voté contre ce texte.

PS29

Chiffre de la semaine

+3,2%

C'est le taux de progression du nombre de création d'entreprises dans le Finistère en 2017, alors que le nombre de défaillance baisse de 7,7%.

Mobilisés pour Doux !

Alors que l'avenir semblait bien sombre pour le groupe Doux, après l'annonce de sa mise en liquidation, les salariés peuvent envisager l'avenir avec un peu plus d'optimisme.



Pour une solution pérenne

Deux éléments expliquent cette éclaircie, même si la situation reste délicate. D'abord, l'implication forte de la Région Bretagne qui a annoncé son entrée au capital à hauteur de 15 millions d'euros.

Dès l'annonce de la liquidation, Loïg Chesnais-Girard avait indiqué que la Région Bretagne prendrait ses responsabilités. **« La prochaine mise en liquidation du groupe Doux ne peut que frapper les esprits et créer une forte inquiétude. Dans cette période de craintes et de doutes, je veux rappeler ma totale solidarité avec les salariés de l'entreprise, les éleveurs et l'ensemble de la filière »**, avait-il déclaré.

Le président du Conseil régional avait posé trois conditions : le maintien d'un

maximum d'emplois sur le territoire, dans l'entreprise et chez les fournisseurs et les éleveurs. Ensuite, la volonté que la Bretagne reste un acteur majeur de la volaille et préserve ses savoir-faire. Et enfin que le ou les projets soient crédibles économiquement et durables pour les salariés, les fournisseurs et les éleveurs. **« Nous partageons le même souhait qu'une solution pérenne soit trouvée pour assurer l'avenir de l'entreprise finistérienne, l'inscrire dans une dynamique de développement durable et garantir le maximum d'emplois »**, a indiqué la présidente du Conseil départemental, Nathalie Sarrabezolles.

« La Région Bretagne apporte 15 millions d'euros. »

Au moment de cette prise de position, seul le groupe Ukrainien MHP avait fait savoir qu'il pourrait se déclarer candidat à la reprise. Mais, et c'est la seconde bonne nouvelle, un consortium composé des principaux acteurs français de la filière avicole, LDC et Terrena, ainsi que le premier client de Doux, le groupe saoudien Al-Munajem ont également fait une offre de reprise, bien plus favorable pour l'emploi finistérien.

Pour Jean-Luc Feillant, de la CFDT agroalimentaire, cette offre constitue une bonne surprise. **« On doit se féliciter qu'un centre de décision reste en Bretagne et que les principaux sites de production soient conservés. »** Les salariés du site de Chantonay en Vendée se verront offrir des offres de

reclassement au sein des entreprises du consortium. Mais rien n'est encore réglé. **« Pour la pérennité du groupe, nous disons depuis longtemps qu'il faut impérativement opérer une montée en gamme des produits car il y a peu d'avenir pour le poulet standard congelé face aux concurrents à bas coût comme les Brésiliens. »** « L'État et les Collectivités territoriales soutiendront tout plan de reprise crédible, susceptible d'apporter des perspectives d'activité pour les salariés et les éleveurs à long terme et de renforcer durablement la filière avicole française », a insisté Loïg Chesnais-Girard.



Il faut une montée en gamme

D'ores et déjà, la Région Bretagne, fortement impliquée dans ce dossier, a annoncé qu'elle était prête à accompagner un projet de reprise de Doux avec un soutien pouvant aller jusqu'à 15 millions d'euros.

Reste maintenant au Tribunal de commerce de Rennes à analyser ces offres, dans le courant du mois d'avril.

Laiteries : la plainte réactivée



Quand un reportage relance une procédure judiciaire. En novembre 2016, pour la confédération paysanne, Vincent Pennober avait déposé plainte contre les six principales laiteries du Finistère (Sill, Even, Triskalia, Lactalis, Saint-Yvi et Sodiaal) pour extorsion.

Alors que dans d'autres départements, ces plaintes avaient été classées sans suite, dans le Finistère elle n'avait pas été traitée. Jusqu'à ce que France 2 diffuse un reportage de Cash investigation sur les laiteries et la détresse de producteurs totalement liés à elles. **« Immédiatement, nous nous sommes dit que les situations décrites par Élise Lucet correspondaient exactement à ce que nous dénoncions à l'époque »**, explique Vincent Pennober, porte-parole de la

confédération paysanne dans le Finistère qui a relancé la plainte. Et, cette fois-ci, le procureur de la République de Quimper l'a reçue et a lancé une enquête. Le 31 janvier, une délégation de la confédération paysanne a rencontré le procureur de la République de Quimper.

C'est ainsi que Vincent Pennober a été entendu par les gendarmes de Pont-Aven le 28 mars. **« Je leur ai fait part de nos arguments et je leur ai transmis les coordonnées des témoins qui acceptent d'expliquer comment les agriculteurs sont liés aux laiteries au point de ne plus pouvoir en changer »**.

Dans Ouest-France, le porte-parole de la confédération paysanne a expliqué l'enjeu de sa démarche : **« le prix du lait est annoncé à la baisse pour les mois à venir, alors que le moral des paysans n'a cessé de s'amoinrir. À refuser de payer un juste prix aux producteurs, les laiteries mettent en péril le devenir économique des fermes et les familles qui vont avec ! »**.

MJS vit, MJS vivra !

Alors que les socialistes tenaient leur Congrès fédéral à Saint-Martin-des-Champs, les quelques adhérents du MJS qui restaient au sein de cette organisation ont décidé de la dissoudre. Dans un communiqué publié quelques heures plus tard, dix jeunes socialistes (1) qui avaient quitté l'organisation, il y a déjà quelques mois, ont remis les pendules à l'heure.

« Dans un communiqué diffusé ce week-end, la Fédération des Jeunes socialistes du Finistère annonce une dissolution de l'association et évoque sa prise de liberté vis-à-vis du Parti Socialiste finistérien.

Nous, jeunes et socialistes, nous désolidarisons de ce souhait unilatéral de couper les liens avec le Parti Socialiste. Les Jeunes socialistes du Finistère, qui sont-ils ? Cinq personnes qui se trompent et nous leurrent en faisant croire qu'ils sont le reflet de toute la jeunesse de gauche du département. En réalité, ils ne parlent qu'en leur nom. Pleinement engagés sur l'ensemble du territoire

finistérien, nous avons déjà déploré la situation de la Fédération des Jeunes socialistes. Anciens Jeunes socialistes, nous sommes toujours jeunes et avons fait le choix de rester militants au sein de la famille socialiste. Signalons que l'unanimité de l'Assemblée générale ayant décidé de la dissolution du MJS 29 perd de sa superbe quand elle est en réalité composée d'environ cinq personnes, d'ailleurs volontairement bien discrètes ces derniers mois, pour redynamiser une structure qui mérite mieux, volonté qui pourtant n'a pas fait

défaut quand il s'est agi d'empêcher toute tentative de reprise constructive. En ce sens, à l'inverse du MJS 29, nous sommes toujours présents, mobilisés et motivés pour participer avec le Parti Socialiste finistérien à ce nouvel élan de notre famille, aux côtés de tous les camarades qui se reconnaissent dans les valeurs de gauche et de progrès. Notre engagement et notre motivation ne sont ainsi pas ébranlés. Nous regrettons encore et toujours que le calcul politique paraisse faire davantage sens que la clarté dans les convictions politiques. Nous estimons donc tous que redonner du lien entre jeunesse et politique est une responsabilité qui nous incombe. Nous préférons toujours tirer le positif du dynamisme et du renouveau aux désormais bien stériles annonces de départs au sein de la gauche. Notre porte reste ouverte à tous ceux qui veulent s'engager avec nous pour de réelles valeurs de gauche.

(1) Alexandre Billon, Maël Bouteloup, Josselin Chesnel, Elisa Cochenec, Margot Dejeux, Kévin Faure, Kévin Le Bon, Simon Le Fourn, Antoine Paugam, Lisa Tymen.



Le MJS appartient à la famille socialiste

En savoir plus

Assemblée générale de l'UESR le 14 avril à Hanvec



L'UESR (Union des Élu.es Socialistes et Républicains) du Finistère tiendra son Assemblée générale samedi 14 avril de 9h30 à 12h30, à la salle polyvalente d'Hanvec.

Les débats porteront essentiellement sur les questions liées au logement, quelques jours à peine après la présentation du projet de loi ELAN en conseil des ministres. Marie-Christine Detraz, vice-présidente de Lorient agglomération chargée de l'Habitat et présidente du Club Décentralisation et Habitat Bretagne, Jean Paul Vermot, président de Finistère habitat et conseiller

départemental à l'Habitat et au Logement, et Marie-Claude Morvan, maire d'Hanvec et vice-présidente à l'Habitat de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas, participeront à la table ronde sur le sujet.

Les élu.es qui souhaitent candidater au conseil d'administration et au bureau peuvent adresser leur candidature à sebastienmiossec@hotmail.com

Normes sportives



Ces dernières années, la gestion des équipements sportifs est devenue de plus en plus difficile pour les collectivités territoriales qui en ont la charge de gestion. En effet, la multiplication

des normes a largement contribué à complexifier le paysage réglementaire en la matière, ne permettant plus aux élus locaux de distinguer les mesures utiles des contraintes coûteuses sans objet. Aujourd'hui, ce sont près de 400 000 normes qui régissent environ 250 000 équipements sportifs. Or, les collectivités sont les premiers financeurs du sport. Dans un communiqué, Maryvonne Blondin et Jean-Luc Fichet se sont félicités de la résolution prise le 28 mars, à la demande de la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication et de la délégation aux collectivités territoriales, par le Sénat. En effet, ce texte tend à mieux maîtriser le poids de la réglementation applicable aux collectivités territoriales et à simplifier certaines normes réglementaires relatives à la pratique et aux équipements sportifs.

Conseil fédéral

Le Conseil fédéral d'installation, après le congrès de Saint-Martin-des-Champs, se tiendra le vendredi 13 avril 2018 au local du PS, à Brest à 18h30.

Ce conseil est ouvert à tous les adhérents.

13 avril

18h30 : Conseil fédéral
au local du PS à Brest.Ouvert à tous les
adhérents.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1223 - Vendredi 6 avril 2018
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directrice de la publication : Rachel NICOLAS

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

 Abonnement papier Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;
20 euros (numérique)
Non adhérents : 50 euros (papier) ;
35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS

Racisme : attention à sa banalisation

Christine Lazerges

La CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) a présenté et remis au Premier ministre, le 21 mars, son 27^e rapport sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Même si on constate une stabilisation de l'indice de tolérance, le niveau du racisme ambiant demeure préoccupant et l'éducation reste toujours la priorité pour faire reculer les préjugés, nous explique sa présidente, Christine Lazerges.

Cap Finistère : Vous indiquez dans votre rapport que l'indice de tolérance se stabilise ? Comment est-il calculé ?

Christine Lazerges : Cet indice a été élaboré par des chercheurs de sciences Po Paris et de l'université de Bordeaux. Il existe depuis plus de vingt ans, ce qui nous permet d'analyser les évolutions. Il repose sur des entretiens, en face à face, avec un panel représentatif des personnes vivant en France. Elles doivent répondre à une batterie de 69 questions pour cerner la manière dont elles perçoivent les personnes, selon leurs origines ou leurs religions. Cette année encore les entretiens se déroulent en face à face mais nous allons dans l'avenir les réaliser par internet, toujours selon la méthode scientifique des quotas. Cependant, cet indice de tolérance n'est qu'un des éléments sur lesquels nous nous appuyons pour rédiger ce rapport annuel. Nous travaillons aussi avec les informations que nous fournissent le ministère de l'Éducation nationale ou celui de l'Intérieur et bien d'autres encore.

Cap Finistère : Qui sont les principales victimes du racisme ?

Christine Lazerges : Avec le recul on a pu constater une baisse de la tolérance juste après la crise de 2008. Paradoxalement, l'indice est remonté en 2015, après les attentats qui ont provoqué un sursaut de cohésion nationale face à Daech, considéré comme l'unique ennemi. En 2017, cet indice se stabilise.

Les Roms sont encore les principales victimes de préjugés racistes qu'on peut qualifier de racisme biologique, alors que le racisme ambiant à l'encontre des autres communautés, comme les Musulmans par exemple, est plutôt un racisme différentialiste, un refus de la différence culturelle. Cependant, grâce à la scolarisation des enfants Roms, ces préjugés reculent car les parents d'élèves voient bien que ce sont des enfants comme les autres et que leurs familles ne sont pas si différentes des leurs.

Il y a une dangereuse banalisation du racisme antimusulman qui ne s'exprime pas par une violence dramatique mais par un climat

de rejet trop souvent lié à un problème de visibilité dans l'espace public.

En outre, il faut prendre garde au racisme multidimensionnel et aux cumuls de discriminations qui frappent, par exemple, les jeunes femmes, noires et musulmanes.

Les juifs sont les mieux acceptés, même s'il demeure dans notre pays un vieux fonds d'antisémitisme basé sur des préjugés sans aucun fondement, du type « ils ont trop de pouvoir » ou « ils ont trop d'argent ». Le sujet d'inquiétude est l'extrême violence de certains actes antisémites, cette violence croît.

Cap Finistère : Dans quelles proportions les victimes d'actes ou de propos racistes portent-elles plainte ?

Christine Lazerges : Rarement. C'est ce qu'on appelle le « chiffre noir ». Pour certaines infractions, comme les vols de voitures pour lesquelles les assurances n'interviennent qu'après un dépôt de plainte, le chiffre noir est très faible. En revanche, dès qu'il s'agit de racisme ou de discrimination, le « chiffre noir » est très important. On estime que seules 3% des victimes d'injures racistes portent plainte, 17% en cas de menaces et 30% en cas de violences.

Et je ne parle pas des insultes racistes déversées sur internet pour lesquelles il n'y a quasiment jamais de plaintes car il suffit que l'hébergeur soit installé à l'étranger pour que trop souvent les plaintes soient classées sans suite. Pour la CNCDH la liberté d'expression s'arrête là où commence le discours de haine. Aux États-Unis par exemple, la liberté d'expression est quasiment sans limite, ce n'est pas le cas en France mais les poursuites peuvent être très longues et difficiles.

Cap Finistère : Quel est le sens des préconisations que vous adressez aux pouvoirs publics ?

Christine Lazerges : Notre rapport avait aussi pour objet de tirer un premier bilan du plan gouvernemental de lutte contre le racisme. Nous le jugeons de manière positive, d'autant qu'il a repris un certain nombre de nos préconisations. Parmi les recommandations, nous revenons sur les possibilités de porter plainte pour les victimes d'insultes racistes. Car il y a encore beaucoup d'efforts à faire dans les commissariats en la matière. Pour la CNCDH, il faut multiplier les moments de partage et de dialogue entre les communautés. C'est toujours par le dialogue et l'ouverture aux autres qu'on peut faire reculer les préjugés et le racisme, en résumé par l'éducation et la culture.

